

extrémité qu'à l'autre, un peu irrégulier. Chrysalide facilement en captivité, comme la précédente.

La chenille paraît du commencement de septembre à la fin d'octobre, minant les feuilles de Prunellier. Les éclosions ont eu lieu, en captivité, du 21 juin au 10 juillet. Elle semble avoir deux éclosions; des mines vides et déjà très vieilles ont en effet été observées en juillet, elles ne pouvaient provenir de l'apparition d'automne, il devait donc y avoir eu une éclosion de chenilles quelque temps auparavant. Elle est répandue dans toute la région autour de Vannes, cependant elle semble avoir des préférences pour les lieux un peu ombragés, pour le côté nord des haies.

Sa mine, au début, est en ligne contournée, irrégulière, tantôt plus étroite, tantôt plus large, aux deux tiers remplie par les excréments; puis cette galerie, toujours irrégulière et sinueuse, parfois se déroule dans la feuille, d'autres fois et le plus souvent se replie sur elle-même, mais finit toujours par une plage irrégulière un peu élargie, n'ayant aucunement la forme arrondie de la plaque blanche de *plagicolella*. Elle se distingue d'ailleurs de celle-ci par beaucoup d'autres détails. Notamment la galerie initiale de *plagicolella* est toujours d'un noir vif, celle de *spinoseella*, lorsqu'elle se dessèche, paraît d'un violacé pâle, et, dans la petite plage terminale, les excréments sont disposés en ligne irrégulière, se recoupant ou s'éparpillant.

Complètement différente des deux espèces du Prunellier : d'abord par la position de la bande avant le milieu et par la frange divisée en deux parties; ensuite elle se distingue immédiatement de *N. prunetorum* par la couleur de la tête, roussâtre au lieu d'être noire, et l'absence de toute teinte dorée au bord interne près de la base, et de *plagicolella* par l'absence de teinte pourpre sur l'aile. Appartient au groupe de *rubivora* Wk., *arcuatella* H.-S., etc.

La mine et la chenille sont d'ailleurs absolument différentes de celles des deux autres espèces du Prunellier, qui sont assez connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de noter ici les différences.

Description de deux espèces nouvelles de Lépidoptères algériens

par Ch. OBERTHUR.

C'est en dressant l'inventaire des Lépidoptères algériens connus vers 1875 que nous commençâmes la publication de nos *Études d'En-*

tomologie. Nous tenions à conserver aux entomologistes français une situation supérieure dans la connaissance de la faune de notre colonie algérienne, ainsi que les Anglais ont toujours su la garder pour la faune de leurs colonies de l'Inde et de l'Afrique australe.

Aussi, toujours soucieux de ne pas nous laisser devancer par autrui, avons-nous plusieurs fois, dans les livraisons successives des *Études* précitées, décrit et figuré des espèces nouvelles ou intéressantes de Papillons d'Algérie.

Maintenant nous préparons la publication d'un Catalogue illustré, que nous nous proposons d'établir aussi complet que possible et résumant toutes les découvertes réalisées jusqu'ici, des Lépidoptères de la côte de Barbarie. Afin d'ajouter aux documents que nous possédions déjà un contingent de quelque importance, nous avons fait explorer entomologiquement, au cours de l'année 1907, de mai à novembre, des localités diverses de l'Ouest et de l'Est algérien. Nous avons obtenu plusieurs espèces nouvelles très remarquables. En attendant qu'elles soient figurées dans le Catalogue en préparation, nous comptons les décrire au fur et à mesure que nous croirons avoir acquis la certitude qu'elles sont inédites.

Emydia (Coscinia) Powellii, nov. sp. — Plusieurs exemplaires des deux sexes ont été obtenus à Sebdou, en septembre 1907, par M. Harold Powell, à qui nous sommes heureux de dédier cette Arctiide.

La chenille vit en mai sur les Graminées; suivant l'expression très appropriée de M. Powell, elle *estive* et se transforme en chrysalide, un mois avant d'éclorre.

La nouvelle *Emydia* paraît très variable; c'est une espèce plus frêle et plus délicate que *cribrum* et *grammica (striata)* dont elle est voisine; elle a, comme ses deux congénères, les ailes allongées et les inférieures plus larges que les supérieures.

Le ♂ dont je considère la forme comme spécifiquement typique, a en dessus comme en dessous, les ailes d'un gris uni; les inférieures étant, en dessus, d'un ton plus foncé que les supérieures, tandis qu'en dessous, ce sont les supérieures qui sont plus foncées et les inférieures plus claires; les antennes sont très finement pectinées; la tête est jaune; le collier est marqué de deux petits points noirs et on voit un autre petit point noir sur chaque épaulette; l'abdomen est jaune, finement annelé de noir; les pattes sont très fines et de couleur gris jaunâtre. La frange des ailes est plus claire que le fond; en dessus, le bord antérieur des ailes supérieures est marqué d'un trait noir vif;

en dessous, le bord antérieur des inférieures est finement liséré de jaunâtre. Des points noirs très fins sont saupoudrés en lignes droites ou brisées sur le disque des ailes supérieures.

La ♀ a les ailes supérieures plus pointues; elles sont blanches en dessus, avec le bord costal très finement liséré de noir vif; quelques points noirs extrêmement petits sont répandus sur le milieu des ailes: les inférieures sont d'un gris noirâtre, avec la frange blanche. En dessous, les supérieures sont d'un blanc jaunâtre avec un large et long nuage grisâtre sur le milieu; les inférieures sont gris clair. La tête et le thorax sont blancs avec les mêmes points noirs que chez le ♂; l'abdomen est jaune en dessus avec des points noirs et blanchâtres sur le dessous. Les antennes sont filiformes, très fines et noires; les pattes sont gris jaunâtre.

E. (Coscinia) Powellii var. ♂ **Haroldi**, nov. — Les ailes supérieures blanches en dessus, avec 5 lignes de points noirs descendant du bord costal au bord inférieur, disposées comme suit: la première dans l'espace basilaire; la seconde et la 3^e coudées, dans l'espace médian; la 4^e droite dans l'espace subterminal et la 5^e le long du bord terminal. Il y a un point noir près la base et un autre entre les 1^{re} et 2^e lignes. Bien que les ailes supérieures soient blanches en dessus, elles sont en dessous plus foncées que les inférieures qui sont noires en dessus.

Sesia suprema, nov. sp. — Presque aussi grande que *tenyrraeformis* ♂. — Ailes supérieures, en dessus, entièrement d'un rouge carminé vif, avec le bord costal et le bord terminal noir d'acier; la bordure noire étant plus large depuis l'apex jusqu'à l'angle interne, que le long de la côte. Un point noir disco-cellulaire vif et assez épais; les inférieures hyalines, bordées de noir avec les nervures noires et le trait cellulaire triangulaire plus épais vers le bord costal; la frange longue et d'un noir brillant; les antennes et la tête, le corps et les pattes noirs; les épaulettes ou ptérygodes rouges; l'anneau abdominal médian rouge en dessus; mais le dessous de l'abdomen entièrement rouge, depuis le haut de cet anneau abdominal jusqu'un peu avant l'extrémité anale qui est noire. La *Sesia Lahayeï* ♀ Ch. Obthr (réunie à tort à *orysiformis*, par Stgr) a aussi le dessous de l'abdomen rouge, mais jusqu'à et y compris l'extrémité anale.

En dessous, les ailes supérieures sont saupoudrées d'écaillés noires pas très serrées, de façon que la couleur rouge du dessus transparait.

Décrite d'après une superbe ♀ prise à Lambèze (province de Constantine), en mai 1907.